

Discussion entre experts du financement providentiel

Experts :

Jill Green, Green Imaging Technologies Inc.

Ross Finlay, First Angel Network

Sujets de discussion :

- Que recherchent les investisseurs?
- Que devriez-vous attendre d'un investisseur?
- Processus de l'investissement providentiel.
- Diligence raisonnable : Se préparer à faire face à « l'inquisition ».

Que recherchent les investisseurs?

- Occasion d'affaires avec un produit de qualité supérieure;
- Modèle d'entreprise qu'ils comprennent;
- Possibilité de forte croissance;
- Perspectives globales;
- Avantage concurrentiel durable;
- Équipe de gestion de la qualité;
- Investisseurs précédents;
- Clients et partenaires actuels;
- Stratégies de retrait réalistes et solutions de rechange;
- Pratiques commerciales professionnelles.

L'ingrédient qui fait craquer le marché!

- Proposition de valeur unique;
- Avantage concurrentiel déterminant;
- Différentiateur déterminant;
- Raison impérieuse d'acheter;
- Compétence spécifique;
- Objectif d'achats économiques;
- Propriété intellectuelle défendable;
- « Recette secrète ».

Quel genre d'investisseur les compagnies cherchent-elles?

- Passif ou actif;
- Rôle de mentor ou de membre du conseil ou participation active à la direction;
- Connaissance de l'industrie et expertise dans son domaine;
- Antécédents comme investisseur;
- Digne de confiance (références d'autres entreprises bénéficiaires d'investissements);
- Relations et réseaux;
- Possibilité de bonne entente à long terme;
- Capacité de se charger du financement complémentaire;
- Enthousiasme;
- Conduite éthique.

Capital de risque privé – Démarches de l'investisseur

1. Présentation de l'occasion d'affaires;
2. Première rencontre : vue d'ensemble et premières impressions;
3. Refus rapide;
4. Signer un accord de confidentialité (le cas échéant);
5. Étudier le plan d'affaires;
6. Penser aux questions à poser;
7. Rencontrer la direction et poser les questions;
8. Inspection sur place : faire « l'essai routier ».

Capital de risque privé – Démarches de l'investisseur

9. S'informer;
10. Trouver les autres investisseurs;
11. Être à l'aise avec l'évaluation;
12. Effectuer la diligence raisonnable;
13. Étudier la convention des actionnaires pour vérifier si elle le protège;
14. Vérifier l'admissibilité au crédit d'impôt pour capital de risque;
15. Signer l'entente de souscription et faire le chèque;
16. Surveiller l'investissement.

Diligence raisonnable : Renseignements que vous devrez fournir

Les renseignements de base que l'investisseur doit connaître :

A) La compagnie

- Historique et réalisations jusqu'à maintenant;
- Mission.

B) Le ou les produits ou services

- Description du ou des produits ou services;
- Propriété;
- Étape du développement;
- Moment prévu et processus de la commercialisation;
- Caractéristiques et débouchés uniques (propriété intellectuelle).

Diligence raisonnable : Renseignements que vous devrez fournir

D'autres renseignements de base :

C) Le marché

- Taille et définition;
- Tendances de l'industrie;
- Besoin du ou des produits ou services;
- Clientèle;
- Planification des ventes ou de la distribution;
- Partenariats nécessaires et état d'avancement.

Erreurs des entrepreneurs dans l'analyse du marché

- Tenir pour acquis :
 - qu'un créneau inoccupé est gage de succès;
 - qu'un débouché unique est gage de succès;
 - que tout le monde veut la plus récente technologie;
 - qu'il n'y a pas de concurrence.
- Ne pas pouvoir ou vouloir être objectif.

Diligence raisonnable : Renseignements que vous devrez fournir

Encore d'autres renseignements de base :

D) La concurrence

- Analyse comparative, y compris les caractéristiques et les avantages déterminants;
- Avantage concurrentiel et différentiateurs dans le marché;
- Obstacles à l'accès au marché pour les concurrents et la compagnie.

E) La direction

- Expérience de tous les cadres supérieurs, y compris dans d'autres entreprises en démarrage;
- Collaborations antérieures;
- Besoins et principaux postes vacants;
- Conseil d'administration;
- Conseillers.

Diligence raisonnable : Renseignements que vous devrez fournir

Et encore d'autres renseignements de base :

F) Les renseignements financiers

- L'investissement du ou des fondateurs;
- Tableau de la structure du capital-actions pleinement dilué (c.-à-d. y compris les options, les mandats et le passif);
- États financiers provisionnels abrégés (d'un an et de trois à cinq ans);
- Besoins financiers à cette phase et aux phases subséquentes du financement;
- Affectation des fonds;
- Stratégie et calendrier de retrait;
- Étapes à franchir par l'entreprise au cours des six prochains mois et des deux prochaines années.

Organisation ou propriété

- La structure du capital-actions est-elle simple?
- Connaissez ce que vous vendez :
 - Actions ordinaires?
 - Actions privilégiées?
 - Dette convertible?
 - Droits accessoires d'achat d'actions?
- Qui possède la compagnie? (préparez un tableau de la structure du capital-actions)
- La compagnie possède-t-elle d'autres compagnies?
- Y a-t-il une convention des actionnaires?
- Les droits des actionnaires minoritaires sont-ils reconnus? Comment?
- Qui sont les conseillers? Qui sont les membres du conseil d'administration?

Propriété intellectuelle

- Que possède l'entreprise?
- Brevets, marques déposées et secrets commerciaux.
- Accords d'octroi de licence.
- Qui l'a mise au point?
- Possibilité de défendre la propriété intellectuelle.

Entente de souscription

- Document juridique qui sert à souscrire aux actions d'une compagnie.
- L'entente contient les modalités et conditions.
- Quatre parties :
 1. Modalités : compagnie, souscripteurs, montant par action, nombre d'actions, directives sur la remise;
 2. Conditions et définitions;
 3. Attestation de l'investisseur qualifié;
 4. Renseignements sur le crédit d'impôt pour capital de risque (le cas échéant).

Après l'investissement

- Communication
- Communication
- Communication



Avez-vous des questions?